



Résilience

Conseil en gestion des risques

ATELIER « ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL » SUIVI D'UNE DÉGUSTATION WOLFBERGER

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les impacts de l'évolution de la réglementation en Santé Sécurité au Travail
- Connaître les poursuites encourues en cas d'infraction à la législation en Santé Sécurité au Travail

PROGRAMME

I – Entrée en application de la Pénibilité au Travail

- 6 nouveaux facteurs entrent en application le 1^{er} juillet 2016
- Comment les évaluer et jusqu'à quand les déclarer ?

II – L'obligation de sécurité de résultat tend vers une obligation de prévention

- Évolution de la jurisprudence

III – Renforcement des moyens d'intervention et d'investigation de l'inspection du travail

- La mise en demeure en cas d'exposition des travailleurs au risque chimique
- Extension des pouvoirs d'investigation des agents de contrôle
- L'arrêt temporaire de travaux ou d'activité en cas de danger grave et imminent élargi
- La révision des sanctions pénales - augmentation des amendes

IV – Échanges avec le consultant et l'avocat spécialisé en droit du travail - autour d'une dégustation WOLFBERGER

FORMATION ANIMÉE PAR

- Entreprise RÉSILIENCE - dirigeant/consultant spécialisé en Sécurité au Travail
- Cabinet SALICHON & CHARPENTIER - avocat spécialisé en droit du travail

DATE

Vendredi 24 juin 2016 - de 14h00 à 16h30

LIEU

Boutique WOLFBERGER - 5 chemin de la Fecht, 68000 Colmar

PARTENAIRES





BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIER
Évolution de la
réglementation Sécurité
(suivi d'une dégustation)

Vendredi 24 juin 2016
(après-midi) à Colmar

- JE M'INSCRIS (Mme/M) :**
- J'INSCRIS (Mme/M) :**

Nom Prénom

Fonction

Société

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail

TARIFS

Coût de l'atelier (½ journée)	41,67 € HT	245,00 € HT
TVA 20,0%	8,33 € HT	49,00 € HT
TOTAL	50,00 € TTC	294,00 € TTC

Prix par personne (dégustation incluse)

DROIT D'INSCRIPTION ET ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée au moins 7 jours avant le début de session. Pour toute annulation moins de 7 jours avant le début de de session, un dédit de 50% du prix de l'atelier sera facturé.

SIGNATURE ET CACHET

Fait le

À